

# TRAVAILLEURS DU GABON

## DECLARATION DU REPRESENTANT DES TRAVAILLEURS DU GABON

**Fridolin MVE MESSA**

Monsieur le Président,  
Distingués délégués  
Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur et une fierté pour moi, de porter la voix des travailleurs du Gabon, mon pays au sein de cette auguste Assemblée qui examine et élabore les règles qui régulent le monde du travail.

la 110ème CIT, se tient dans un contexte de crise sanitaire liée à la pandémie de la covid-19 qui, depuis deux ans a bouleversé nos habitudes, impacté nos vies et plombé les économies des pays. In fine, ce sont les travailleurs du monde entiers qui ont payé le lourd tribut de ses effets néfastes.

Malgré cela, nous pouvons nous réjouir que la CIT 2022 a pu se tenir en dépit des restrictions de voyage et des mesures sanitaires toujours en vigueur dans de nombreux Etats. Et c'est le lieu de féliciter monsieur Claudio MORON du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale d'Argentine, Président de cette Conférence pour la bonne conduite des travaux.

Dans la même verve, j'adresse mes chaleureuses félicitations, au nouveau Directeur Général de l'OIT Monsieur Gilbert HOUNGBO, le premier ressortissant de notre Continent à occuper cette prestigieuse fonction. Son élection est le fruit de l'expression démocratique qui règne

**Monsieur le Président,**

En ma qualité de représentant des travailleurs, je ne peux passer sous silence l'excellent travail accompli par le camarade Guy Ryder, Directeur général sortant l'OIT qui, au bout de dix ans, a su donner à cette Institution une vision prospective

et d'avenir aux fins de mieux faire face aux nombreux défis qui attendent le monde du travail en constante mutation.

C'est donc l'occasion et l'instant choisi pour lui rendre un vibrant hommage.

En effet, sous sa direction, le Gabon a bénéficié de l'appui et du soutien permanent de l'OIT. Cette assistance technique multiforme a permis à notre pays de mettre à la disposition des employeurs et des travailleurs un nouveau code du travail fruit du consensus entre les parties prenantes dans le pratique dialogue social.

D'autres chantiers sont en cours, on peut citer entre autres, le renforcement de capacité des Responsables Syndicaux et des Employeurs, la mise en place du Conseil National du Dialogue Social outil qui permettra d'organiser la pratique du dialogue social entre les différents partenaires et d'asseoir finalement la représentativité syndicale.

Toutefois, il est tout aussi avéré que malgré ces progrès enregistrés dans le domaine du travail, bien des travailleurs gabonais et leurs représentant continuent de subir des mauvais traitements aussi bien dans les secteurs public que privé.

On note par exemple que les travailleurs, dans certaines entreprises, travaillent sans équipement de protection individuelle en violation des dispositions internationales et nationales qui déterminant les règles générales d'hygiène et de sécurité sur les lieux de travail. En plus de ce fait, beaucoup sont rémunérés en dessous du Revenu Minimum Mensuel institué par l'Etat et à la main sans bulletins de paie et exercent sans couverture sociale.

**Monsieur le Président**, une autre situation bien plus grave, mérite l'attention et l'accompagnement de l'OIT, celle des retraités de tous secteurs, civiles et militaires dont les pensions ne sont pas versées à échéance échue ou pas du tout servies aux ayants droit les plongeant un peu plus dans la précarité et la misère. C'est le cas des agents publics qui, depuis la mise en place du Nouveau Système de Rémunération en 2015, continuent de percevoir des avances sur pension.

Pour terminer notre propos, nous voulons interpeller l'OIT sur la situation des leaders syndicaux qui subissent des intimidations de leurs employeurs et parfois trainés devant les tribunaux pour être envoyés en prison.

Cela aura pour effet, de briser le dialogue social pour laisser place aux conflits sociaux sources de destabilisation.

Je vous remercie.

CHECK AGAINST DELIVERY